

Le MDN inaugure des infrastructures au niveau de la Gendarmerie Nationale



Accompagné du Chef d'Etat-major de la Gendarmerie Nationale, le Général de Brigade Soultan Ould Mohamed Swad, le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Daïllo Mamadou Bathia a inauguré le 26 Novembre 2014 quatre casernes construites par la Gendarmerie à Nouakchott. Ces bâtiments devraient abriter la Compagnie N° 02 de Nouakchott et ses Brigades installées respectivement à Arafat, Dar Naim et Toujounine; ainsi que le Siège du Groupement des Escadrons Mobiles. Ont assisté à cette cérémonie, plusieurs officiers supérieurs, le Wali de Nouakchott et les Hakems ainsi que les maires de Arafat, Dar Naim et Toujounine.

Le MDN assiste le démarrage de l'Exercice «SEABORDER»

Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia, accompagné de son homologue Espagnol, son Excellence Pedro Morènes et du Général de Brigade Hanéné Ould Sidi Hanéné, Chef d'Etat major Général des Armées Adjoint a supervisé le 25 Septembre 2014 au Port de Malaga en Andalousie le démarrage de l'Exercice Bilatéral « SEABORDER » pour la sécurité maritime. Ont assisté à cette Manœuvre, qui rentre dans le cadre de l'Initiative 5+5 Défense, les Ministres de la Défense de Malte, du Portugal, le Ministre marocain Délégué au près du Premier Ministre, Chargé de l'Administration de Défense ainsi que certains représentants des autres pays membres de l'Initiative. Le Ministre était accompagné lors de cette visite du Colonel Mohamed Lémine Ould Mohamed El Moustapha El Arby, Directeur des Relations Extérieures au Ministre de la Défense Nationale et du Lieutenant-colonel Seyid Ould El Asry, Chef du Bureau de Coordination au même Ministère.

N° 46 novembre -décembre 2014

Le MDN en visite au Niger

Sur invitation du Ministre des affaires Etrangères et de la coopération de la République du Niger, Monsieur Diallo Mamadou Bathia, Ministre de la Défense Nationale a pris part à la réunion des Ministres des affaires étrangères et ceux en charge de la défense des pays africains contributeurs de troupes à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) qui s'est tenue à Niamey le 05 Novembre 2015.



Le MDN inaugure des ouvrages à l'Ecole Supérieure Polytechnique

Dans le cadre des festivités commémoratives du 54^{ème} Anniversaire de la création des Forces Armées et de sécurité, le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a inauguré le 27 Novembre 2014 plusieurs ouvrages à l'Ecole Supérieure Polytechnique constitués notamment de: - Un Hôtel de Résidence (Bâtiment en R+1) - Un PC (Bâtiment en R+1) - Des Hangars (02 ateliers, 04 laboratoires et 02 bureaux) - Une mosquée (en R+1).

D'abord, le Ministre de la Défense Nationale accompagné du Lieutenant-colonel Seyid Ould Asry, Directeur de Coordination avait été accueilli à son arrivée par l'Ingénieur Colonel Mohamed Ould Mohamed Mahmoud, Directeur l'Ecole, entouré du:

- Colonel Teyib Ould Brahim, Chef du 4^{ème} Bureau/EMGA
- Colonel Mamady Ould Abeidy, Adjoint de la DCRP/EMGA
- Colonel Abbé Ould Babty, Chef du 3^{ème} Bureau/EMGA.



Le Ministre de la Défense Nationale...

**... préside les activités
du 25 Novembre 2014**



Les Forces Armées Nationales ont célébré le 25 Novembre 2014, le 54^{ème} anniversaire de leur Création. L'évènement a été marqué par une cérémonie de levée de Couleurs à l'EMGA présidée par le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia, accompagné du Chef d'Etat major Général des Armées, le Général de Division, Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed. Auparavant, le Ministre de la Défense Nationale et le Chef d'Etat-major Général des Armées avaient passé en revue, des troupes de l'Armée Nationale, de la Gendarmerie et de la Garde Nationales venues leur rendre les honneurs. Ont assisté également à la cérémonie, le Secrétaire Général du MDN, les Chefs de Bureaux, les Directeurs, les anciens Chefs d'Etats-majors ainsi que les attachés de Défense accrédités dans notre pays.

**... s'enquiert du degré
de préparation du Bataillon
de Maintien de la paix**

Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia, accompagné du Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a effectué une visite au PC du Bataillon de Maintien de la Paix le 12 Novembre 2014, afin de s'enquérir de son degré de préparation. La délégation a été accueillie à son arrivée par le Colonel Ahmed Ould Veiss, Commandant du Bataillon, qui a présenté un exposé détaillé de cette formation, tout en mettant l'accent sur son caractère opérationnel. Le Ministre était accompagné lors de cette visite par le Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould El Hady et du Lieutenant Colonel, Seyid Ould Asry, Directeur du Bureau de Coordination au sein du même Ministère.



... Visite l'Etat Major Général des Armées



Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a effectué une visite à l'Etat-major Général des Armées le 11 Novembre 2014. Il a été accueilli à

l'entrée de l'Etat-major Général des Armées par le Général de Division, Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées. Il a ensuite passé en re-

vue les troupes venues lui rendre les honneurs, salué les officiers Chefs d'Etats-majors (Terre-Air-Mer), les Chefs de Bureaux, les Directeurs et tenu une réunion avec l'ensemble des autorités citées plus haut. Après avoir suivi un exposé sur l'Armée Nationale, le Ministre de la Défense Nationale, accompagné du Chef d'Etat-major Général des Armées s'est rendu à l'hôpital Militaire de Nouakchott et à l'Ecole Supérieure Polytechnique. Le Ministre était accompagné au cours de cette visite par le Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould El Hady et le Lieutenant-colonel Seyid Ould Asry, Chef du Bureau de Coordination au même ministère.

COMMEMORATION DU 54^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

Notre pays a commémoré le 28 Novembre dernier le 54^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. A cette occasion, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a présidé, au palais présidentiel à Nouakchott, une cérémonie de lever des couleurs.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. Yahya Ould Hademine, du président du Sénat, M. Mohamed El Hacen Ould El Haj, du président de l'Assemblée Nationale, M. Mohamed Ould Boilil, du Chef de file de l'opposition démocratique, M. El Hacen Ould Mohamed, du Chef d'Etat- major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, du Chef d'Etat- major Particulier du Président de la République, le Général de Brigade Mesgharou Ould Sidi.

Le Président de la République a passé en revue, en compagnie du Chef d'Etat- major Général des Armées, des unités du Bataillon de Commandement et des Services (BCS), de la Gendarmerie Nationale, de l'Armée

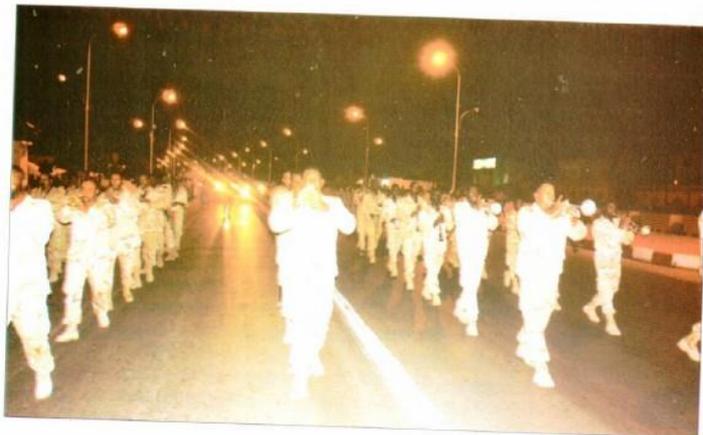


de l'Air, de la Marine et de la Garde Nationales, avant de saluer les officiers supérieurs des forces armées et de sécurité.

Le Président de la République a par la suite décoré des Officiers, sous-officiers et Hommes de troupe en récompense à leur service rendu à la Nation.

Retraite aux flambeaux à l'occasion de la commémoration de l'indépendance nationale

Dans la soirée du 27 Novembre 2014, des unités du Bataillon de Commandement et des Services, de la Direction du Génie et de la 6^{ème} Région Militaire ont participé à la retraite aux flambeaux ouvrant ainsi les festivités commémoratives du 54^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. La parade qui s'est déroulée au son de la musique militaire exécutée par la Musique des Forces Armées Nationales (MUFAN), a sillonné les principales artères de la capitale et a attiré des foules nombreuses tout au long de son parcours.



bâtie sur la fraternité dictée par notre sainte religion, l'islame. C'est ainsi qu'il y a eu un brassage dans le tissu de notre Nation qui a compris que sa diversité a toujours été et demeure, pour elle, une source de richesse et de spécificité.

Le peuple mauritanien est connu pour sa solidarité, sa tolérance, sa convivialité et sa fraternité. Il n'y a alors plus de place parmi nous aujourd'hui pour les adeptes de l'extrémisme sous toutes ses formes ni pour ceux qui distillent les messages de haine. L'Etat et la société feront face avec beaucoup de rigueur à tous ceux qui essaieraient de porter atteinte, de près ou de loin, à notre unité nationale.

Citoyens, Citoyennes,

Nous avons œuvré sans relâche à instaurer la bonne gouvernance comme voie pour la gestion des affaires publiques, pour introduire davantage de transparence et rationaliser les dépenses. Ainsi, nous avons pu financer de nombreux projets de développement sur nos ressources propres. Nous poursuivrons la politique de la lutte contre la gabegie qui a, jusqu'ici, permis de dissuader bien des contrevenants, de préserver les biens publics, d'encourager les investisseurs, de restaurer la confiance des usagers de l'administration et de restituer à l'Etat des centaines de millions détournés par un groupe de prévaricateurs.

Le pays a connu un développement économique continu qui a vu le taux de croissance atteindre 6,8%, cette année. Ce taux continuera de croître durant les années à venir, ce qui permettra de poursuivre la politique d'accès universel aux services de base et d'en accroître la qualité. Nous nous sommes appliqués durant le mandat écoulé à renforcer les capacités de nos armées et de nos forces de sécurité sur des bases modernes. Nous leur avons mobilisé les moyens nécessaires pour défendre nos frontières et garantir la sécurité de nos citoyens. L'actuel mandat connaît un intérêt particulier aux secteurs vitaux comme la santé, l'enseignement et les infrastructures. A cette occasion, nous déclarons 2015 "année de l'enseignement".

Le développement économique soutenu que le pays a connu, la bonne gouvernance, l'indépendance de la

magistrature et le code incitateur des investissements qui garantit aux investisseurs l'ensemble de leurs droits constituent autant d'atouts qui ouvriront de larges perspectives devant les capitaux nationaux et étrangers, ce qui aura des retombées positives sur la création de plus d'opportunités d'emplois et sur l'endigement du chômage qui a connu, ces derniers temps, un remarquable recul.

Citoyens, Citoyennes,

L'exploitation optimale de nos ressources naturelles a permis de réaliser un essor économique global concrétisé par l'intérêt accordé par l'Etat au secteur minier, ce qui a favorisé un attrait à l'investissement étranger et s'est traduit par l'augmentation du nombre de sociétés intervenant dans le secteur minier.

Nous avons conduit d'importantes réformes dans le secteur de la pêche, ce qui nous a permis de recouvrer le contrôle de la richesse halieutique et de garantir à notre peuple de tirer un avantage optimal de son exploitation rationnelle.

Le secteur de l'agriculture a connu, lui aussi, un considérable développement qui a permis de multiplier les superficies emblavées, d'ouvrir plus de canaux d'irrigation et d'introduire la mécanisation des systèmes d'exploitation. Cela a eu des répercussions positives sur la production agricole qui couvre 69% des besoins alimentaires de notre pays, ce qui matérialise d'importants progrès par rapport à l'année dernière. Le taux d'autosuffisance alimentaire dans les autres céréales a atteint 34%. Le développement de ce secteur se poursuivra jusqu'à ce que l'autosuffisance alimentaire soit un objectif que nous nous fixerons dans les délais les plus proches.

Dans le même ordre d'idées le secteur de l'élevage a joui d'un intérêt croissant qui vise à le soustraire à la négligence chronique afin qu'il participe plus efficacement au développement économique national à travers l'intégration des produits des ressources animales dans les industries alimentaires et à travers l'introduction du croisement des espèces par insémination artificielle pour améliorer la production.

Citoyens, Citoyennes,

Le dialogue et la concertation avec l'ensemble des composantes de notre

classe politique et avec les organisations de la société civile ont toujours été une des constantes de notre système politique depuis les élections de 2009.

Ainsi, avons-nous tenu en 2011 à engager un dialogue national inclusif qui a abouti à des réformes constitutionnelles qui ont élargi la base de la représentation politique dans les instances élues et ont introduit une discrimination positive au bénéfice de la femme, ce qui en a renforcé la présence dans les fonctions électives. Ces réformes ont également stimulé la jeunesse à davantage de participation efficace à la vie politique.

Dans le cadre de notre volonté permanente visant à permettre aux jeunes de s'acquitter pleinement de leur rôle essentiel, le Conseil Supérieur des Jeunes sera mis en place en 2015.

Notre position par rapport au dialogue et à la concertation est constante et émane de notre détermination à développer notre pays, à enraciner l'exercice de la démocratie et à faire participer les acteurs politiques nationaux à la gestion des affaires publiques.

Citoyens, Citoyennes,

Dans le cadre de notre détermination permanente à améliorer les conditions de vie de nos citoyens, nous avons décidé une augmentation considérable des salaires équivalant à 50% du salaire de base pour les travailleurs qui perçoivent des sommes inférieures ou égales à 100 Mille Ouguiyas et à 30% du salaire de base pour ceux dont les salaires dépassent les 100 Mille Ouguiyas. Ces augmentations, qui seront appliquées à partir du mois de janvier prochain, sont le reflet de l'amélioration continue de notre situation économique et de notre volonté sincère de permettre à tous les Mauritanien de tirer profit de cet essor économique.

Il est de notre devoir à tous, Citoyens, Citoyennes, de préserver ces acquis et de les renforcer à travers l'ancrage de la paix sociale, l'attachement aux constantes nationales, l'exploitation saine du climat de libertés dont jouissent tous les citoyens aux plans de l'expression et de l'opinion et de l'ouverture politique permettant à tous de participer à l'œuvre de construction du pays.

Vive la Mauritanie, libre, démocratique et prospère."

A l'occasion du 54^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale
Le Président de la République, a adressé un discours à la nation



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a adressé un discours jeudi 27 Novembre 2014, veille de la commémoration du 54^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. Dans cette adresse à la nation, il a annoncé une augmentation de l'ordre de 50% des salaires des travailleurs dans le cadre d'une démarche visant à améliorer les conditions de vie des citoyens.

"Citoyens, Citoyennes,
Notre pays commémore demain le 54^{ème} anniversaire de notre indépendance nationale.

A cette occasion, qui nous est très chère, je vous adresse chers citoyens, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux les plus sincères, espérant que nous sachions tirer les leçons de notre riche parcours afin que nous puissions veiller davantage à la consolidation de notre indépendance nationale, que nous soyons plus jaloux de notre intégrité territoriale et que nous nous attachions encore mieux aux constantes que représentent notre sainte religion, notre unité nationale et les valeurs puisées dans notre civilisation.

Citoyens, Citoyennes,

En cette heureuse occasion, nous rendons un vibrant hommage à tous ces héros, hommes et femmes, qui ont consenti de valeureux sacrifices pour la liberté de la Patrie, pour sa stabilité et son progrès.

Nous saluons les héros, officiers, sous officiers et soldats de nos forces armées et de sécurité qui veillent, en postes avancés, à la défense de la Patrie et à la sécurité du citoyen.

Nous saluons tous les Mauritaniens, qui, à l'intérieur du pays ou à l'étranger, apprécient la grandeur de cette mémorable journée.

Nous implorons Allah d'entourer de miséricorde et de pardon l'ensemble des braves martyrs de la Résistance, qui ont sacrifié leur vie pour la défense de notre chère Patrie.

Citoyens, Citoyennes,

La célébration de la fête de l'indépendance offre l'opportunité d'examiner attentivement le chemin parcouru par notre pays afin de participer au renforcement des acquis et de préparer l'avenir pour hisser notre pays au rang des pays développés. Pareille démarche se reflète à travers notre détermination constante à réaliser un développement global visant l'amélioration des conditions de vie du citoyen, ce qui demeure un objectif de l'action efficace du gouvernement.

Citoyens, Citoyennes,

Notre unité nationale est le fondement solide sur lequel repose la stabilité de notre pays. C'est aussi elle la garantie du développement et de la prospérité de notre société qui est

Offre Smartphone

à partir du 3 décembre 2014

موريتاني
mauritani
gsm

Le meilleur de la technologie dans votre smartphone

Samsung Galaxy Note 4

73 500 UM⁽¹⁾
de crédit gratuit

+

Connexion⁽²⁾
Internet illimitée

À SEULEMENT

220 000 UM

Samsung GALAXY Note 4
DISPONIBLE EN NOIR ET BLANC



Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.

Détails de l'offre : (1) 6000 UM par mois pendant 12 mois + 1500 UM de crédit initial
(2) Durant les 3 premiers mois

Ching
موريتاني



King Pharma

kingpharma.org

La fièvre hémorragique EBOLA



SOCIETE KING PHARMA
Par le Dr pharmacien TEYIB OULD KHYARHOUM

La fièvre hémorragique EBOLA est causée le virus EBOLA de la famille des FILOVIDAE. Plusieurs pays ont connu une résurgence de la maladie comme le Congo, le Soudan et l'Ouganda.

La maladie se manifeste souvent sous une forme aigue qui n'a, pour le moment, pas de traitement préventif ni curatif.

Dans cette analyse, je vous donnerai des informations générales sur la maladie, sa classification, son historique, ses symptômes et comment la maîtriser. Qu'est-ce que la fièvre hémorragique EBOLA?

C'est une maladie virale des plus dangereuses causée par le virus Ebola. Elle peut entraîner la mort de 50 à 90% des cas cliniques. Elle a été découverte en 1976 dans les confins de l'Afrique et en Asie. L'agent pathogène de cette fièvre hémorragique s'apparente à la famille virale des FILOVIDAE, qui sont des virus qui ressemblent, à leur vue au microscope électronique, à des vers.

Ces virus de la famille des FILOVIDAE prolifèrent de manière apparente chez certains mammifères tels les singes et les rongeurs. Les liquides plasmatiques des cellules de ces animaux est un milieu favorable à leur prolifération.

Localisation

Des cas de fièvre hémorragique (EBOLA) ont été déclarés au Zaïre (actuelle R D Congo) au Gabon, au Soudan, en Côte d'Ivoire et en Ouganda. Des cas individuels ont été cependant déclarés en Angleterre et au Liberia sans précision sur les cas cliniques des patients.

Le principal vecteur du virus EBOLA reste à ce jour méconnu bien que les recherches sont en cours pour le déterminer. Des études sont menées aux Etats unis sur des types de virus isolés de sang de singes des philippines.

Mode de transmission

Le virus Ebola se transmet aux humains essentiellement par contact direct, entre une personne infectée et une personne saine, soit par voie sanguine ou par le biais de tout liquide (sperme, sueur, salive). La transmission peut se faire également à l'aide d'une seringue souillée ou tout autre objet tranchant. 7 semaines après guérison de la maladie, l'ancien malade peut transmettre le virus à une personne saine.

Période d'incubation du virus : de 2 à 21 jours avant l'apparition des signes cliniques chez le malade.

Le danger

Le saignement est le signe le plus dangereux. Le saignement survient quand le virus commence à altérer les cellules ainsi que les matières chimiques qui empêchent le sang de coaguler. Une simple égratignure de la peau peut alors provoquer un saignement continu, mettant, du coup, la vie en danger. Chez certains patients, des saignements peuvent provenir de plusieurs endroits (yeux, nez, cuir chevelu...). Dans certains cas, des organes internes peuvent avoir des saignements (muqueuses intestinales). Si ces symptômes surviennent chez un malade, celui-ci peut mourir plus par l'effet de choc induit par ces signes que par la maladie elle-même.

Les symptômes

Les symptômes de la fièvre EBOLA diffèrent d'une personne à une autre. Les signes se manifestent en général par une forte fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, une forte fatigue, des douleurs abdominales et des diarrhées. Dans certains cas, les patients peuvent développer d'autres signes : douleurs de la gorge, éruptions cutanées, rougeur des yeux avec démangeaison, vomissement accompagné de sang, diarrhée avec saignement. Ces symptômes apparaissent quelques jours après avoir contracté le virus. Après une semaine, l'individu ayant contracté le virus commence à sentir des douleurs, puis survient l'état de choc puis la mort. Dans d'autres cas, le malade devient aveugle après le saignement des yeux.

Soins

A ce jour, il n'existe pas de vaccin contre la fièvre EBOLA, y compris l'INTERFERON.

La transmission du virus se faisant par contact direct, à travers tous les liquides corporels (salive, urine, selle, sang, larmes, sueur) il est alors demandé aux personnes bien portantes de prendre toutes les

mesures préventives adéquates, dans les milieux où elles sont en contact avec des personnes infectées, dans les zones endémiques, dans les aéroports (Avions, moyens de transport public)

- Prendre soin de son hygiène individuelle, lavage des mains et leur stérilisation avant et après toute action

- Les personnes chargées des pompes funèbres doivent porter des gants au moment du contact des morts pour éviter les liquides et autres sécrétions du corps

- Porter des gants et mettre un masque et une combinaison couvrant tout le corps au moment des soins des malades

- Lavage et aseptisation des mains après contact direct avec tout individu

- Désinfection des matériels médicaux



16^{ème} Championnat militaire

Au nom du Chef d'Etat-major des Armées, le Général de Brigade Hanena Ould Sidi Hanéna, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a donné le 10 Novembre 2014, au Stade Olympique le coup d'envoi des 16^{ème} Championnats militaires. Ce Tournoi qui a duré 15 jours, a vu la participation des équipes venant des Régions Militaires, des Directions, des Formations Autonomes ayant pu atteindre la phase finale. Ont assisté à l'ouverture de ce Championnat, des officiers de la garnison de Nouakchott, le Wali de Nouakchott, le Hakem de Tévragh-Zeina, les Attachés de Défense accrédités dans notre pays ainsi que les Représentants des différentes associations sportives. Les phases finales de la 16^{ème} Edition du Championnat Militaire Le Stade Olympique de Nouakchott a abrité dans la journée du 25/11/2014, les phases finales de la 16^{ème} édition du championnat militaire qui se sont déroulées du 11 au 25 Novembre 2014. Les cérémonies d'ouverture ont été présidées par le Général de brigade Hanena Ould Sidi Hanéna, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint. Quant aux cérémonies de clôture, elles avaient été supervisées par le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des armées, accompagné d'autres hautes personnalités de l'Etat-major Général des Armées, des attachés de défense accrédités en Mauritanie et plusieurs représentants de la société civile.

Durant deux semaines, les sportifs militaires ont délecté le public venu nombreux de toutes les régions concernées du pays.

Le menu du programme comportait les disciplines suivantes:

L'Athlétisme regroupant les spécialités du Sprint, du demi-fond, un biathlon constitué d'une marche commando, d'une course d'orientation et d'un tir au fusil d'Assaut



ainsi que le volley-ball, le Football, les Jeux d'échec et la Pétanque.

Les Résultats finaux:

Jeux d'échec : 1er Capitaine Maely Moctar (BCS)

- 2^{ème} Towol Oumrou Ould Khouna(EMN)

Athlétisme: 100m

- 1^{er} 2Cl, Youba Issa Yatara (7^{ème} RM)

- 2^{ème}, Ahmed Salem O/Yeslim (BSI)

- 3^{ème}, Mtl Cheikh Ould Ely (EMM)

Athlétisme : 400m

1^{er}, 2^{ème} cL Abdellahi Ould Abbe (BSI)

2^{ème}, 2^{ème} cL Oumar Samba Djoum (7RM)

3^{ème}, SGT Eby Ould Ahmed (EN-SOA)

Athlétisme :1500m

1^{er} / 2^{ème} Cl Abdellahi Ould Abbe(B-SI)

2^{ème}/2^{ème} CL Mohamed Abderrahmane O/ Mohamed (Marine)

3^{ème} /Hacen Ould Ewbok(7^{ème} RM)

Athlétisme : 10.000m

1^{er}, 2^{ème} Cl Mohamed Lemine O/ Cheinane(BAT-LOG)

2^{ème}, 2^{ème} Cl Abdellahi O/ Abbe (BSI)

3^{ème}, 2^{ème} Cl TahareO/ Mehdi (BSI)

Triathlon: Classement par Formation

1^{er}, Dir art

2^{ème}, 2^{ème} BC

3^{ème}, 1^{er} BCP

Pétanque :

DIRMAR-MUFAN : 13 à 08

Volley-ball :

1^{er} BCP-DIRART : 3 Sets à zéro

Football :

BAT LOG-1er BCP : 3 à 2



Mot du Chef d'Etat Major Général des Armées



Nos Forces Armées viennent de célébrer dans la ferveur le 54^{ème} anniversaire de leur création. A cette heureuse occasion, je renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe de l'Armée Nationale ; ainsi qu'à leurs familles. Je prie Allah le tout puissant de nous accorder une vie pleine de santé et de prospérité, afin que nous puissions être témoins de plusieurs futures célébrations qui, je l'espère n'auront rien à envier à celle que nous venons de vivre en matière de cohésion, de fraternité et de stabilité. Cette stabilité qui ne saurait être qu'un vain mot sans votre engagement et votre fidélité aux idéaux de notre chère nation, attitudes qui se sont

reflétées sur les performances de nos unités qui inspirent aujourd'hui et plus que jamais auparavant, respect et admiration. Le jugement positif dont vous jouissez aussi bien sur le plan national qu'international s'est traduit par la dissuasion que vous inspirez dans une sous-région pleine de tumultes et de soubresauts; si bien qu'en nos jours, des sollicitations fusent, pour demander votre contribution à la restauration et au maintien de la paix dans notre continent, durement éprouvé par de multiples crises sécuritaires. L'enjeu est certes de taille, mais je suis sûr que vous serez à la hauteur de la tâche que vous accomplirez très prochainement. Je ne saurais terminer sans vous rappeler la disponibilité du commandement à veiller à l'amélioration de vos conditions de travail et de mettre à votre disposition l'ensemble des moyens nécessaires à l'exécution de votre mission, conformément aux instructions du Chef Suprême des Forces Armées et de Sécurité.

Bon courage ! Et très bonne et heureuse année.

Dans ce numéro

4-5

Discours du président de la république

[Info FARIM](#)

6-15

[Hommage](#)

14-15

Lieutenant-colonel Athié Hamat

[Dossier](#)

18-29

portes ouvertes
gendarmerie Nationale
garde Nationale

[Sport](#)

30

Championnat militaire



Directeur de Publication

Colonel Aref

Rédacteur en chef

Lt- Col Abou Mamadou Sow

Secrétaire de Rédaction

Cdt Lif Mohamed Diadié

Rédacteurs

Cdt Med Limam Ould Ahd Salem

Cdt Gueye Abdoul

Cne Malamine Coulybaly

Responsable Audiovisuel :

Cdt Med O. Abderrahmane

Photographes :

A/C Ide O. Souleïh

Adj: Taleb Ould N'dary

S/C Ismail Ould Walaty

S/C Saleck Val O. mebrouck

Sgt Mohamed Ould Saleck

Sgt Mahfoud O. T'feil

Sgt Mohamed O. Med Mahoud

Saisie

A/C Ibrahim O. M'beirick

Sgt Hawa Ly

Sgt Aida M'Bengue

Maquette /PAO

A/C Ahmed O. N'theih

Sgt Aida M'Bengue

Publicité: Annonce

A/C Ahmed Ould N'theih

Distribution

A/C Oumar Ould Boudy

S/C Med Deïna Ould Zaid

DCRP@hotmail.fr

BP: 208 Tel: (99222) 45245881 - 22415708

de concevoir, orienter, encadrer, diriger et coordonner l'ensemble des actions des formations, en collaboration avec les autorités administratives et judiciaires etc...

Les Groupements Régionaux (G R) au nombre de 13, sont implantés sur toute l'étendue du territoire national conformément au découpage administratif du pays. Ils ont leurs PC dans les capitales des wilayas d'emploi, des sections dans les Moughataas et des brigades dans les arrondissements. Leurs missions principales sont axées sur la police générale des circonscriptions administratives la sécurité de hautes personnalités de l'Etat, la sécurité des édifices publics et symboles de l'Etat et le service des prisons.

Les Groupements Spéciaux de Sécurité (GSS) sont essentiellement chargés de la sécurité des chancelleries, des points sensible et installations vitales (GSS N°1) et de la sécurité des établissements pénitentiaires à Nouakchott (GSS N°2)

Les Groupements de Maintien d'Ordre et de Combat (GMOC) sont, comme leur nom l'indique, principalement chargés du maintien et du rétablissement de l'ordre. Ils constituent une réserve prête à intervenir sur toute l'étendue du territoire national. Ils participent actuellement à la défense de l'intégrité territoriale par le déploiement de certaines de leurs unités à la frontière.

Le Groupement Nomade :

De la Garde Nationale (G N) est une unité spéciale par ses traditions, ses missions, son organisation et ses moyens. Le G N symbolise l'authenticité et la modernité (photo) est principalement chargé de la Police Administrative, la police judiciaire dans sa zone de responsabilité, du renseignement et de l'assistance aux populations nomades notamment dans le Dhar.

L'Ecole de la Garde Nationale:

Elle a accompagné l'évolution du Corps, assure la formation et le recyclage des cadres non Officiers dans les domaines de la formation militaire générale et de la formation spécifique professionnelle en vue de



les préparer à l'accomplissement des diverses missions de la Garde Nationale

La Musique de Garde Nationale (MUGAN):

Dépositaire des traditions du Corps, elle « est particulièrement destinée à porter son concours aux manifestations officielles ».

De nos jours, on ne peut parler de la Garde Nationale sans parler également de la « Caisse du Garde ». Cette mutuelle, créée en 1991, est un organisme privé à caractère social qui regroupe l'ensemble du personnel du Corps. Elle assure à ses adhérents un

certain nombre de prestations originales allant des secours accordés à l'occasion des maladies graves, des décès, des sinistres, à l'aide, à l'accès au logement par des prêts sans intérêts et à long terme, à l'octroi d'un « capital départ » à l'occasion de la mise à la retraite pour aider les adhérents à se réinsérer dans la vie active. Il ressort de ce qui précède que la Garde Nationale joue un rôle incontournable dans l'exécution et la continuité du service public et la sécurité des personnes et des biens. Elle incarne aussi, par sa présence sur toute l'étendue du territoire national, l'autorité de l'Etat.





LA GARDE NATIONALE

Héritière des gardes cercles créés en 1912, la Garde Nationale constitue la plus ancienne force de sécurité nationale. Son évolution, qui reflète l'histoire politique contemporaine du pays, est marquée essentiellement par trois étapes:

- Avant la guerre du Sahara où ses missions principales étaient la police générale des circonscriptions administratives, le maintien de l'ordre et la sécurité publique.

- Après la guerre du Sahara et notamment avec l'ordonnance N°80.174 du 22 juillet 1980 qui stipule dans son article 2 « a l'instar des autres forces armées, la garde nationale participe à défense du territoire national ».

-Le décret N° 2007.142 du 1^{er} août 2007 portant organisation du corps avec la création de groupements spéciaux de sécurité, de nouvelles directions comme celle de l'infrastructure et de nouveaux services notamment le service juridique et social et le service de l'information et des traditions militaires avec la création d'un musée. Cette montée en puissance se traduit aussi depuis deux ans par:

Le renforcement des capacités opérationnelles du corps:

- Mise sur pieds de nouvelles unités actuellement déployées dans le cadre du dispositif de sécurité et de défense des frontières.

- Renforcement des capacités d'intervention des unités du maintien de l'ordre par des équipements spécifiques et des moyens autos adaptés. La réalisation des infrastructures de base au niveau de Nouakchott et à l'intérieur du pays.

Modernisation de l'administration par l'insertion de l'outil informatique, notamment l'automatisation de la paie et de la gestion du personnel. Aujourd'hui la garde nationale joue un rôle déterminant dans le dispositif national de sécurité particulièrement dans les domaines suivants:

-maintien et rétablissement de l'ordre,

-défense du territoire,

-sécurité des points sensibles et des installations vitales,

-sécurité des édifices publics et des symboles de l'état,

-sécurité des personnes et des biens,

-police administrative et judiciaire, notamment dans la zone de déploiement du groupement nomade (G N).

Pour accomplir ces missions, la Garde Nationale est structurée en un Etat major, des Groupements Régionaux, des groupements spéciaux de sécurité, des Groupements maintien l'ordre et de combat, un Groupement Nomade, une école de formation et une Musique.

L'Etat major est structuré en un commandement, des bureaux, des directions et des services. Sa mission est

et de Sécurité et une école de formation.

Le Groupe d'Escadrons d'Escorte et de Sécurité (GEES) est l'une des formations les plus remarquables de la Gendarmerie Nationale. Cette unité a pour vocation d'assurer les missions de sécurité et les services d'honneur au profit des hautes autorités nationales et des hôtes de la République à l'occasion de leur arrivée ou de leur réception par le Président de la République. Elle participe également à l'exécution des missions de maintien l'ordre. Le groupe d'Escadrons d'Escorte et de Sécurité assure aussi les missions d'ouverture de route au profit des unités militaires lors de



Article 1^{er}
du décret 65-174
modifié par le décret
79-071 du 20/ 04
/1979 précise que " La Gendarmerie " fait
partie intégrante des
forces armées.

certains déplacements. Le groupe d'Escadron d'Escortes et de Sécurité est constitué de trois escadrons ainsi répartis :

- Un escadron motocycliste destiné aux escortes et ouvertures de routes ;
- Un escadron de parade chargé d'assurer les services d'honneur ;
- Un escadron des services qui assure la sécurité de la caserne, la sécurisation des itinéraires empruntés par le Président de la République lors ses déplacements à l'intérieur du pays et à Nouakchott.

Le déploiement de la Gendarmerie Nationale sur le territoire national s'articule en quatre zones qui regroupent des compagnies régionales.





GENDARMERIE NATIONALE

La Gendarmerie Nationale est l'une des plus anciennes institutions de la Mauritanie. Héritière d'un corps militaire chargé de l'ordre public, elle fut longtemps le seul corps exerçant dans le pays les fonctions de police. Les premières unités, rattachées d'abord à ce qui s'appelait le Groupement de Gendarmerie de Mauritanie, ont été installées dès les années 1940.

1948: Brigade de Gendarmerie de Rosso

1951: Brigade de Gendarmerie de Kaédi

1952: Brigade de Gendarmerie d'Atar

1954: Brigade de Gendarmerie d'Akjoujt

1956: Brigades de Gendarmerie de Boghé, d'Aioun et de Port-Etienne (Nouadhibou)

1957: Brigade de Gendarmerie de Néma

1958: Brigade de Gendarmerie de Kiffa

Une surveillance continue et répressive constitue l'essence de son Service. Au même titre que les autres composantes des forces armées, la

Gendarmerie Nationale a participé à la campagne du Sahara.

La diversité croissante des missions qui lui sont confiées a conduit à la spécialisation de certaines formations. Les moyens ont été modernisés et de nouvelles unités virent le jour comme la compagnie des transports aériens, le Groupe de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale, la Brigade cynophile et la Brigade de recherches...

Pour accomplir ses missions, la Gendarmerie Nationale est structurée en un Etat major, des zones qui regroupent des compagnies régionales, des groupements spéciaux de sécurité, un Groupe d'Escadrons d'Escorte

La loi 62-121 du 18/06/1962 définit les missions de la Gendarmerie Nationale : L'article 1^{er} de cette loi stipule : le corps de la Gendarmerie nationale est une force instituée pour assurer sur l'ensemble du territoire de la République et aux Armées la sécurité publique, la protection des biens, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois.

Le 2^{ème} BC

Le lieutenant colonel Mohamed Mahmoud Ould Wenna, commandant le 2^{ème} Bataillon Commando a présidé le 26 novembre 2014, la cérémonie de distribution des fournitures scolaires et des vêtements et chaussures de sport aux élèves d'une école de la mouquataa de Teyarett. Le Hakem, le maire de Teyarett et un inspecteur de l'enseignement ont assisté à cette festivité. Les autorités administratives de la place, les élus ainsi que les représentants des parents d'élèves ont magnifié la noblesse de ce geste et la valeur morale qu'il représente.



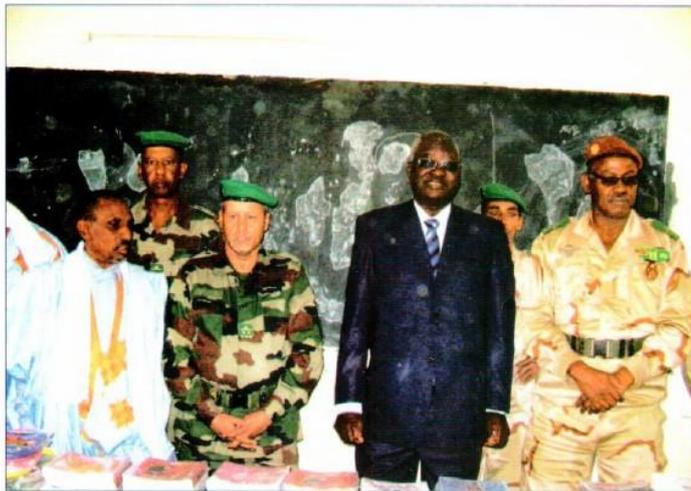
Le CTAN



Une mission du CFTAN a rendu visite à deux écoles situées aux kilomètres 5 et 6, sur l'axe Rosso-Nouakchott où elle a distribué un important lot de fournitures scolaires ainsi que des équipements sportifs.

Le CIAN a également participé à une action médicale à l'intérieur de la ville en collaboration avec les autorités locales. Des prestations médicales gratuites ont été faites dans les quartiers les plus défavorisés. Des conseils relatifs à l'hygiène et à la prévention individuelle et collective ont été prodigués.

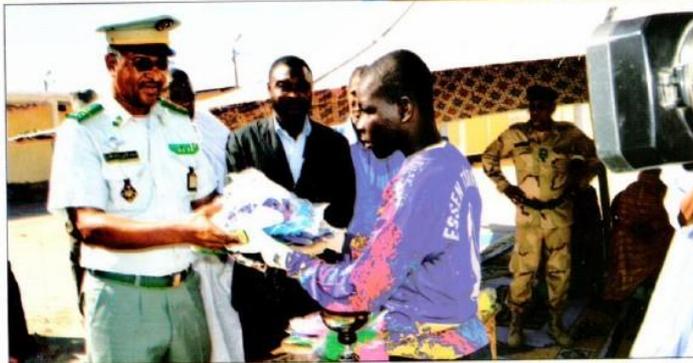
La 3^{ème} Région Militaire



Le Colonel Moctar Ould Bella Cdt de l'EMIA accompagné du Colonel Ahmed Ould Abdel Wedoud, Commandant de la 3^{ème} Région Militaire, du Wali de l'Adrar, du hakem et du maire d'Atar, du Directeur Régional de l'enseignement ainsi que des différents chefs de formations militaires et sécuritaires, a présidé la cérémonie de distribution de fournitures scolaires aux élèves de l'Ecole IFRIKYA. Un équipement sportif a été également donné à l'équipe de football de ladite école. 14 paires de lunettes ont été distribuées au profit de quelques tuteurs d'élèves. Cette activité a comporté également une campagne de sensibilisation contre EBOLA et des prospectus à ce sujet ont été distribués.

L'ECRGM

Le 25 Novembre 2014, jour de commémoration de la fête des forces armées nationales, une caravane médicale, conduite par le Lt-colonel Mohamed El Moctar Ould Mohamed Lemine, Commandant de l'ECRGM, a sillonné la mouquataa d'Arafat. La caravane est composée d'une unité médicale entièrement équipée qui dispense des soins de premières urgences et des consultations aux habitants des quartiers populaires en priorité. Des camions citernes adjoints à cette caravane, distribuent de l'eau potable gratuitement, pendant une durée de 4 jours. Enfin, les responsables de cette caravane ont distribué également un lot de fournitures scolaires et des équipements de sport. Le démarrage de ces activités a vu la présence du hakem adjoint d'Arafat et celle de plusieurs élus.



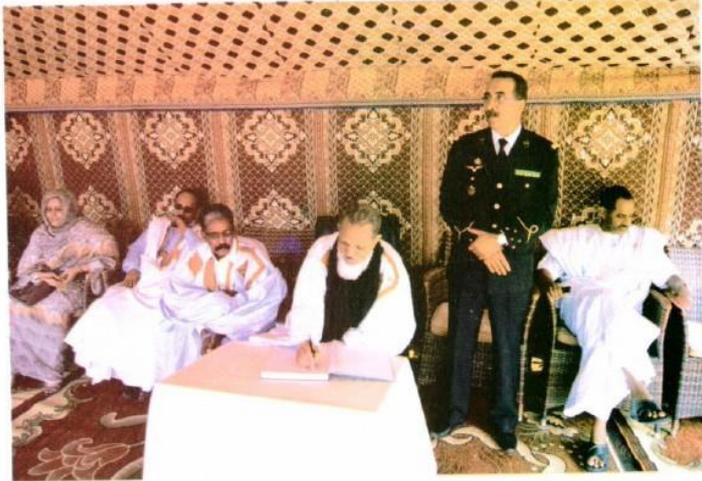
Le Lycée Militaire

Toujours, dans le même ordre d'idées, le Directeur du Lycée Militaire de Nouakchott, le Colonel Mohamed Lemine Ould Hamma Khattar, a présidé la cérémonie de don matériel scolaires et d'équipements sportifs aux élèves de l'école Nousseiba d'El Mina. La cérémonie s'est déroulée en présence du hakem, du maire et du président de l'association des parents d'élèves.



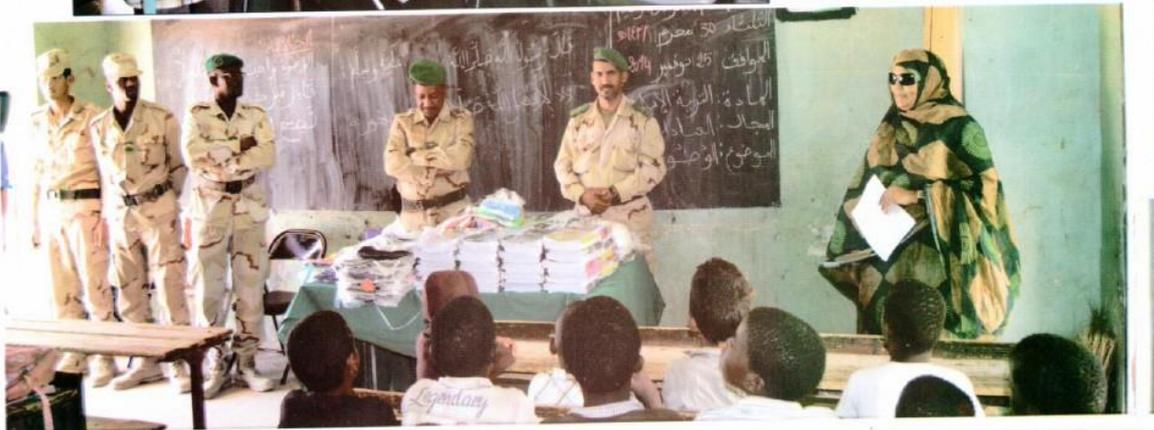
L'Armée de l'Air

Le colonel Mohamed ould Lehreitany, chef d'état major de l'armée de l'air a procédé, au à la distribution d'un important lot de fournitures scolaires et de équipements sportifs aux élèves de l'école expérimentale Zeineb Bint jahch de Dar ennaïm. Le Colonel, Chef d'Etat major de l'Armée de l'air a saisi cette opportunité pour expliquer aux élèves la portée et la symbolique de cette fête des forces armées, sans oublier de rappeler le but d'un tel don à l'occasion de cette commémoration chère à tous les mauritaniens.



Le BCS

Dans le cadre d'activités similaires, le Commandant Sidouba Ould Dousou, Commandant la Compagnie du Quartier Général, a supervisé la distribution d'un matériel scolaire et d'équipements sportifs au niveau de l'Ecole N° 1 de Tevragh Zeina. Les élèves bénéficiaires de ces fournitures ont été choisis parmi les orphelins et ceux dont les familles ont un pouvoir d'achat limité.



Distribution de Kits scolaires et équipements sportifs



L'École Supérieure Polytechnique

Dans le cadre des festivités commémoratives du 54^{ème} de la création des Forces Armées et de sécurité, l'Etat-major Général des Armées a décidé cette année et ce, pour la première fois de procéder à des Actions Civilo-Militaires (ACM) en venant en appui à certains établissements scolaires jugés nécessaires. C'est dans cette optique que le Commandant Moustapha Ould Ahmed, représentant le Directeur de l'École Supérieure Polytechnique a distribué le 27 Novembre 2014 des fournitures scolaires constituées entre autres de cahiers, de crayons, de stylos, de sacs scolaires ainsi que des équipements de sport (ballons, tenues de sport et chaussures) dans les Ecoles de Thierno Amadou Moctar Sagho et de Moctar Ould Hamidoune relevant de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale de Sebkh. Ce fut l'occasion pour le Commandant Moustapha d'expliquer combien ce geste symbolique est si-

gnificatif pour le Commandement. Quant à l'Inspecteur Départemental, Monsieur Diallo Oumar Demba, il a largement apprécié à sa juste valeur cette action qui selon lui ne fait que renforcer davantage les liens entre l'Armée et la Nation. Ont assisté à cette cérémonie du côté de l'Armée:

- le Commandant Gueye Abdoul Alioune représentant la DCRP
 - le Capitaine Aziz de l'ESP
- Et du côté civil:
- les Directeurs des écoles lauréates,
 - le corps enseignant ainsi que l'ensemble des élèves.



Quatrième étape: Dans la journée du 27/11/2014, la délégation a effectué une visite à l'Etat-major de l'Air où elle a été reçue à son arrivée par le Colonel Mohamed Ould H'reitani, Chef d'Etat-major de l'Air. Un exposé détaillé sur l'Etat-major de l'Air lui a été dispensé par ce dernier, suivi d'une visite guidée. Les missions de l'Etat-major de l'Air (EMAA) sont, entre autres, l'appui au sol, l'interception ; le transport des troupes et de la logistique, la recherche et le sauvetage. L'EMAA a joué un rôle important, ont expliqué ses responsables, dans les opérations de lutte contre le terrorisme menées par l'Armée. En plus de ces missions militaires, l'EMAA a aussi des actions économiques et sociales comme la lutte anti acridienne et l'ensemencement aérien.

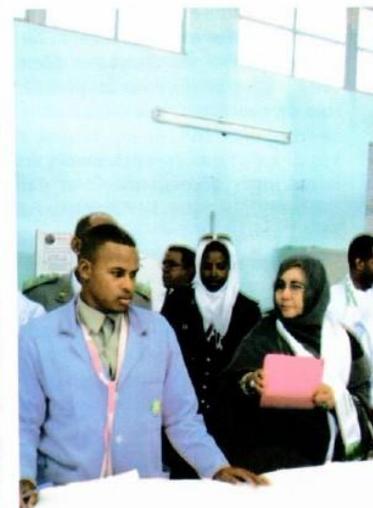


Cinquième et dernière étape de ces portes ouvertes: Pour sa dernière étape, la délégation a effectué dans la même journée, une visite à l'Etablissement de Confection d'Habillement. Sur place, elle a eu des explications sur l'Etablissement (création, mission etc.) et a eu droit à une visite guidée par son directeur le Lieute-

nant-colonel Taleb Ould Taleb. L'Etablissement de Confection d'Habillement (ECH) est implanté dans la Moughataa d'El Mina de Nouakchott.

L'Etablissement dispose d'un deuxième site au Ksar et une nouvelle usine est en cours de construction à Chami «L'ECH confectionne au pro-

fit de l'ensemble des forces armées et de sécurité mauritanienne les tenues de combats, de travail, les uniformes de cérémonies, tenues de sports....» L'Etablissement reçoit aussi des commandes des administrations et entreprises publiques et privées.



Deuxième étape: De l'Etat-major Général des Armées, la délégation s'est rendue à l'Ecole Supérieure Polytechnique; pour être reçue par son directeur, le Colonel Mohamed Ould Mahmoud Mohamed. Dans une allocution qu'il a prononcée au nom du Chef d'Etat major Général des Armées, le Directeur de l'établissement s'est dit " honoré d'accueillir des élus du peuple, des représentants de la Société Civile, des journalistes ainsi que des syndicalistes au sein de cette école d'excellence dont la création constitue un objectif de taille pour le secteur de l'enseignement supérieur dans notre pays." Et le Directeur d'ajouter : "après trois années de travail continu, cet objectif a été réalisé conformément aux orientations des autorités supérieures de l'Etat et sous la supervision de l'Etat major des Armées." Le Cdt de l'école dira que cette réalisation contribuera à créer une infrastructure éducative performante, capable de pourvoir le pays en cadres ingénieurs qui combleront notre dépendance vis-à-vis de l'étranger. Le colonel, Le Cdt de l'école a souligné que la première promotion d'ingénieurs formés à l'Ecole Supérieure Polytechnique fêtera sa sortie en juillet 2016, Incha'Allah. Enfin, le Colonel Le Cdt de l'école a précisé que l'établissement est financé sur fonds propres de l'armée nationale et que les étudiants civils y représentent 90%.

La délégation a reçu d'amples explications sur la mission et les activités de cette école nouvellement créée et a suivi un exposé détaillant les missions de cette institution présenté par le Lt-Colonel Mohamed El Moutar Ould Abdel Wahab, Directeur des Cours Préparatoires.

L'ESP (Ecole Supérieure Polytechnique) est créée en août 2011. « Placée sous la tutelle du ministère de la défense, cette école a pour mission de former des cadres civils et militaires.» Les élèves y sont admis après concours ouvert aux titulaires des bacs C et Technique.

Le cursus: «deux années de cycle



préparatoire et trois autres années qui débouchent sur un diplôme d'ingénieur. Les spécialités : « Informatique, électricité, mécanique et télécoms.» Les meilleurs étudiants pourront poursuivre un cycle de doctorat. L'ESP « assure une prise en charge des étudiants avec une bourse mensuelle.» L'ESP, ont expliqué ses responsables, «est une école civile, avec un encadrement militaire.» Et, parmi la quarantaine d'étudiants qui sortiront en 2016, il y a seulement 13 élèves officiers destinés à l'armée. Les visiteurs ont par la suite eu droit à d'amples explications sur les différentes bâtisses de l'école ; laboratoires, l'hôtel et les chambres d'hé-

bergement, salles de cours, salle de loisir...

Troisième étape: Au soir de la même journée, la délégation s'était rendue à Wad Naga pour visiter le bataillon devant se rendre en Centre Afrique pour le maintien de la paix, là aussi la délégation a visité les unités de ce Bataillon et plus précisément le groupement spécial d'intervention de Ouad Naga (GSI) ; avant d'assister à un tir d'exercice effectué par ce dernier au champ de tir situé à quelques kilomètres du site d'implantation du groupement. Ce groupement, ont expliqué les officiers, «est destiné à la lutte contre le terrorisme.»





Le système **Vsat** permet de fournir un accès internet à quiconque le souhaite dans n'importe quelle région du globe, même les zones les plus isolées où les réseaux d'ADSL (des opérateurs nationaux) font souvent défaut. Longtemps réservé aux sociétés et institutions, l'internet par satellite est désormais accessible au grand public.

La flexibilité du système **Vsat** permet d'élaborer des solutions de télécommunications sur mesure adaptés à vos besoins que vous soyez une entreprise, une institution ou un particulier

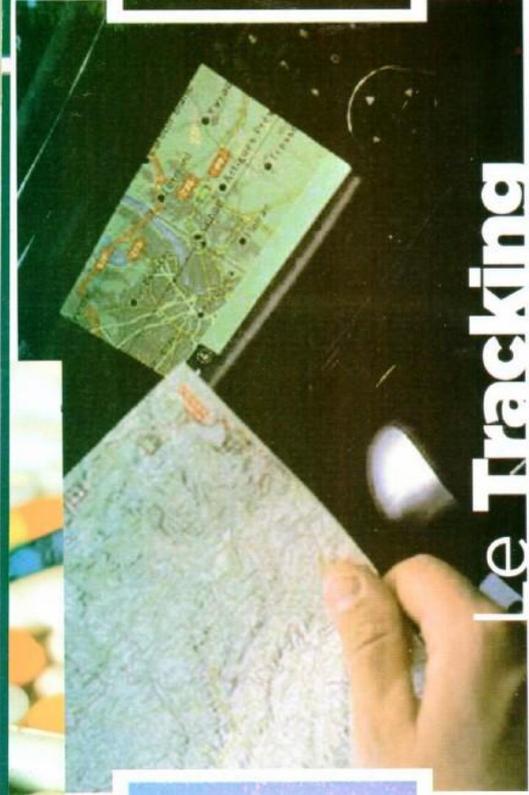
Le **VOIP** c'est tout simplement la téléphonie via internet, la voix est numérisée puis acheminée comme n'importe quelles autres données

Le transfert de la **voix sur IP** (Internet Protocol) permet de réaliser une économie

Le **Wimax** est un super wifi, un système dédié capable d'assurer un débit de 70 mbps dans un rayon de 45 km

Avec **Wimax**, créer votre réseau d'entreprise wifi dans un rayon de 20 Km.

Visioconférence multipoint avec une qualité d'image garantie.
Travail coopératifs sur image DICOM, Banque de données Vidéo, Interconnexions directe avec les réseaux de télémédecine en Europe et au Etats-Unis.



Le **tracking** vous permet de recevoir en temps réel toutes les données sur le matériel que vous souhaitez géolocaliser. La position, le parcours effectué, le déplacement en temps réel... C'est l'outil idéal pour la gestion d'une flotte et l'optimisation de votre entreprise.

Nous équipons le véhicule ou le matériel à géolocalise d'un récepteur GPS comprenant également un système GPRS pour transmettre les positions et les alertes.

Toutes les données sont envoyées vers un centre de communication sécurisé et vous sont retransmises en temps réel via internet.

Vous pourrez accéder en temps réel à toutes les informations sur votre flotte directement depuis votre logiciel.

Localisation en temps réel
Informations complète sur les trajets effectués
Meilleure communication avec vos équipes
Optimisation de votre productivité et de la réactivité de vos équipes.
Alarmes en temps réel
Avertissement sur les anomalies de conduite pour plus de sécurité
Augmentation de la sécurité de vos employés

CSS SARL

SOLUTIONS TÉLÉCOMMUNICATION

B.P: 764-Ilot 0 lot 52 B Nouakchott, Mauritanie
Tél: +222 45 25 14 99 - Fax +222 45 25 87 76
rharif@css.mr

EMGA, ESP, GSI, EMAA et l'ECH. Les Forces Armées Nationales de Mauritanie ont été créées par la loi 189/60 ; c'est-à-dire, trois jours avant la proclamation de l'indépendance du pays. Pour commémorer cet heureux anniversaire, l'armée nationale a organisé des journées portes ouvertes les 26 et 27 novembre.

A cette occasion, des représentants du parlement, de la société civile et de la presse ont été invités à visiter des institutions, établissements infrastructures et unités militaires que sont, l'Etat-major Général des Armées, l'Ecole Supérieure Polytechnique de Nouakchott, le Groupement Spécial d'Intervention de Ouad Naga, l'Etat-major de l'Armée de l'air et l'Etablissement de Confection d'Habillement et ont constaté de près, le degré d'évolution qu'a connu l'armée nationale. Cette initiative démontre ainsi la volonté de transparence affichée par l'Etat major Général des

Armées qui vise à informer l'opinion nationale sur les mesures entreprises, ces dernières années, afin de rehausser le niveau opérationnel des unités et améliorer leur aptitude au combat, tant sur le plan humain, matériel que dans le domaine des infrastructures. Les hôtes de l'armée nationale ont ainsi pu visiter, deux jours durant, quatre formations implantées à Nouakchott et Ouad Naga; à savoir l'Ecole Supérieure Polytechnique, des Groupements Spéciaux d'Intervention, l'Etat-major de l'Armée de l'Air et l'Etablissement de Confection de l'Habillement.

Première étape fut l'Etat-major Général des Armées (EMGA) ; étape au cours de laquelle les visiteurs ont été reçus dans la journée du 26 Novembre au siège de l'Etat major Général des Armées par le Général de Brigade Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint. Dans la salle de réunion, le

Directeur de la Communication et des Relations Publiques, le Colonel Mohamed Lemine Aref a prononcé un mot de bienvenue à l'endroit des visiteurs avant de céder la place au Colonel Abba Ould Babty, Chef du 3^{ème} bureau qui a fait une présentation retraçant l'évolution que connaît notre armée depuis quelques années. Le Colonel, Chef du 3^{ème} Bureau, a souligné que « les réalisations en infrastructure ont bénéficié à toutes les formations de l'armée nationale. Le personnel, lui aussi, a bénéficié d'une formation technique et professionnelle, notamment celui du génie dont l'expertise a permis le forage de puits, la construction de routes ainsi que la fabrication de tuyaux d'adduction d'eau»

A la fin de l'exposé, le Chef d'Etat major Général des Armées Adjoint et quelques directeurs et Chefs de Bureaux ont accompagné la délégation pour une visite guidée à l'intérieur de l'Etat major Général des Armées.





Journées portes ouvertes de l'Armée

Volonté manifeste d'ouverture et de transparence

Le 25 Novembre, jour de commémoration de la création des forces armées nationales a été célébré dans l'allégresse sur toute l'étendue du territoire national et en particulier, dans les différentes garnisons, aussi bien à Nouakchott qu'à l'intérieur du pays. S'il est vrai qu'à cette occasion, les autorités militaires se sont évertuées à associer la population civile à la joie de leurs concitoyens militaires, l'évènement a revêtu cette année un cachet inédit. En effet, parallèlement aux cérémonies et autres activités liées aux prises et manipulations d'armes (Levers des couleurs et tirs la cible), des actions civilo-militaires ont été organisées aussi bien à Nouakchott, dans ses neuf moughataa, que dans les endroits les plus reculés du pays. Ainsi, des journées portes ouvertes ont été organisées et des représentants du parlement, de la société civile, ainsi que de la presse ont été invités à visiter des institutions, établissements, infrastructures et unités militaires. Par ailleurs, il a été procédé, à des distributions gratuites de kits scolaires et d'équipements sportifs aux plus nécessiteux au sein d'établissements scolaires à travers tout le pays.

blement, malgré la certitude que nous étions le maillon faible du système mais même avec des gourdins, on y serait allé Il y a eu beaucoup de morts et de blessés et chaque soir c'était la litanie des messages du bilan de la journée mais on tenait mieux nos positions contrairement à certains de nos alliés beaucoup plus puissants. Dans tout conflit, l'arrière pays est aussi important que le front et chez nous, en dehors de slogans creux passés à la radio nationale à longueur de journée et de nuit, à Nktt c'était la fiesta, les meetings etc... et nos soldats qui venaient en permission en prenaient un coup pour leur moral. L'Armée est restée républicaine et fidèle au Président Moktar mais les va-t'en guerre qui l'entouraient et certaines alliances poussaient à la fuite en avant ; pendant ce temps on continuait à avoir plus de morts et de blessés d'une part et les financements qui étaient déversés généreusement sur le pays (Qatar, Arabie Saoudite, Maroc etc...) allaient à l'achat d'équipements militaires pour soutenir l'effort de guerre au détriment du développement économique et social du pays exsangue, d'autant que beaucoup de monde commençait à se « sucrer » comme c'est toujours le cas dans des transactions des complexes militaro-industriels, phénomène nouveau chez nous. Tout ceci a amené à l'action du 10 Juillet dont les motivations sont les 3 objectifs du communiqué numéro 1 du CMRN. La fierté que nous avions ressentie et l'air supérieur que nous étions en droit d'afficher après les actes Majeurs de la nationalisation de la MIFERMA et de la création de notre monnaie ont été douchés par cette guerre du Sahara (déclenchée peut être en partie pour cela) et dont les stigmates vont s'atténuer par notre force de rebondir et de relever tous les défis, et nous en sommes capables.

Compagnons d'armes

Comme je le dis plus haut, tous mes compagnons d'armes, comme moi, étions animés de la même foi en



notre pays et en notre noble Institution mais il y a toujours des rapports particuliers qui se nouent et des liens forts qui se tissent ; j'ai déjà parlé de certains ci-dessus et globalement j'étais en bon terme avec tous les Officiers, mes chefs comme les autres. Feu le Colonel Mohamed Ould Bah Ould Abdel Kader Cdt du 2^{ème} ER était un chef rigoureux et pointilleux en tout et dont les sautes d'humeur nous ont fait faire des kms de marches forcées dans les grandes chaleurs et la rocaille du Tiris-Zemmour ; amoureux du sport et de l'instruction ; plus tard Cdt du GARIM nous sommes devenus de très bons amis.

Le Colonel Haidalla a pris le Commandement du 2^{ème} ER mais je suis resté peu de temps avec lui et c'est surtout pendant la guerre du Sahara que nous sommes rapprochés et sympathisés, ce qui a fini par une solide amitié et une grande identité de vue sur presque tous les sujets et la suite de nos carrières l'a bien prouvé. J'ai servi au 1^{er} ER comme chef de peloton et plus tard comme Officier adjoint et les deux cas sous les ordres de feu le Colonel Yall Abdoulaye et il incarnait l'officier type, de la tête

aux pieds ; il en avait l'allant, le physique, la sévérité et la rigueur en tout et malgré la crainte qu'il inspirait, il était juste ; il était ditait on, l'incarnation du Français, le Capitaine Droguet qui l'avait encadré et lui a passé le 1^{er} ER d'Atar.

Je n'ai pas servi dans les Unités commandées par le Colonel Moustapha Ould Mohamed Salek mais dans le cadre de mes missions du Génie je passais très souvent à Atar pour voir les champs de mines au front et la construction du camp de Fdèrik et nous nous sommes rapprochés et la suite des événements l'a prouvé ; c'est un chef d'une intégrité sans faille sur tous les plans et un modèle qui doit inspirer tous les jeunes officiers.

Enfin j'ai été honoré d'être rappelé au souvenir de la grande Muette qui reste mon passé, mon présent et mon avenir et je suis et reste à sa disposition.

Que vive l'Armée Nationale, toujours plus forte, UNE et INDIVISIBLE !!!!

Lieutenant-colonel Athié Hamat (2^{ème} PARTIE)



- 10 juillet 1978 Membre du CMRN et Directeur du Génie Militaire (voir sur site Nouakchott info « il était une fois le 10 juillet par Athié Hamath »
- Chargé de l'enquête sur la gestion de l'ancien régime
- 6 Avril 1979 Officier de liaison auprès des FAR à Rabat au Maroc
- Commandant le 31 Octobre 1979
- Février 1980 Wali du Hodh Chergui à Néma
- Juillet 1980 Cdt de la 3^{ème} Région Militaire à Atar et membre du CMSN
- Mars 1981 Directeur Général de la Sureté Nationale membre du CMSN (Assainissement de la situation après le chaos suite au coup du 16 Mars 1981.)
- Création des Directions Régionales de la Sureté Nationale (DRSN)
- Régularisation des avancements du personnel bloqués depuis des années
- Dotation en véhicules et en matériels spécifiques à la Police
- Réhabilitation du Corps de la Police
- Ebauche du statut général de la Police
- En 1983 nommé Directeur du Bureau de la Sécurité Nationale logée à la Présidence, membre du CMSN
- Création de la Direction de la Police Nationale
- Création de la Direction de la Sureté de l'Etat
- Juillet 1983 Ministre des Mines et

- de l'Energie membre du CMSN
- Lieutenant-colonel le 31 Décembre 1983
- Novembre 1983 Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Fonction Publique et de la Formation des Cadres membre du CMSN jusqu'au 12 Décembre 1984, mise à la retraite d'office à compter du 12 Décembre 1984
- Mise en résidence surveillée (prison) du 12 Décembre 1984 au 12 Décembre 1988 à Tichitt
- Septembre 1978: Porteur de messages (et exposition des raisons qui ont conduit l'Armée à prendre le pouvoir le 10 Juillet 1978) aux Présidents Africains:
- Houphouet Boigny de Cote d'Ivoire
- Seyni Kountché du Niger
- Sékou Touré de Guinée
- Sanghoulé Lamizana de Haute Volta
- Daouda Diawara de Gambie.

Souvenirs positifs

Mon premier souvenir et qui me remplit encore de fierté est d'avoir assisté à la commémoration de l'indépendance de notre pays le 28 Novembre. En effet nous avons été emmenés de notre Collège de Rosso pour venir défilé le 28 Novembre 1960 à Nouakchott sur l'avenue de l'Indé-

pendance et moi en tant que chef de trouille d'éclaireurs (totem pélican). Plus tard, avec plus de maturité mon admiration était grande pour ces patriotes qui ont bâti un pays à partir de presque rien et en l'avenir de quel peu de gens croyaient ; j'ai suivi l'érection de notre Capitale de sables et notre Nation qui prend corps et vie.

J'ai eu le privilège de voir naître l'Armée Nationale et d'en être membre et elle se caractérisait au niveau des Officiers par une fraternité d'armes propre à toute institution du genre et une confiance qui transcende les races, les tribus, les régions, la langue, les castes (l'armée a l'art de faire un nivellement de ses membres et pour les premières vagues ce s'est fait plus aisément car élevés lycéens ou collégiens, ils ont vécu des années durant dans les mêmes dortoirs, mangé dans les mêmes cantines, passé des heures de cours et d'études surveillées dans les mêmes salles de classes, les mêmes terrains de jeux et de sport et de des liens de camaraderie, d'amitiés s'étaient déjà tissés et ne faisaient que se poursuivre dans l'Armée. Nous avions l'amour du pays, le partage et notre devoir sacré comme idéologie.

Les événements de 1966 ont montré la cohésion et la valeur publique de l'Armée Nationale. Le père de la nation avait des liens étroits avec des pouvoirs communistes ou communistes (Corée du Nord, Roumanie, Chine Populaire et la Guinée) et le parti du peuple voulu intégrer l'armée dans le parti pour nous, officiers, cela allait à l'encontre des raisons pour lesquelles nous nous étions engagés dans cette noble institution militaire.

D'une manière ou d'une autre nos chefs ont agi pour que la politique et le parti ne viennent au sein de l'Armée Nationale. Plus tard il y a eu la guerre du Sahel et l'Armée et les Forces de Sécurité sont engagées à fond « sans hésitation ni murmure » comme le stipule le

Le Secrétaire Général du MDN inaugure des infrastructures à Chami

Le Général de Brigade, Mohamed Ould Cheikh Ould El Hady Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale a inauguré le 26 Novembre 2014 à Chami de nouvelles infrastructures au profit de la Direction de l'Artillerie et ce à l'occasion des festivités commémoratives du 54^{ème} anniversaire de notre indépendance. Ces installations sont constituées de: -une mosquée -un PC pour la Direction -Un bâtiment destiné au logement de la troupe. Le S.G était accompagné au cours de cette visite du Directeur de l'Artillerie ainsi que des différentes autorités administratives et sécuritaires.



Le CEM de la Garde Nationale supervise le challenge de tir à l'occasion du 28 novembre

Dans le cadre des cérémonies commémoratives du 54^{ème} anniversaire de notre Indépendance, le Général de Brigade Félix Négri, Chef d'Etat-major de la Garde Nationale, accompagné du Général de Brigade Mohamed Cheikh Ould Mohamed Lemine, Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre a supervisé le 28 novembre 2014 la compétition de tir au nord de Nouakchott.

Au niveau collectif, le challenge a été remporté par l'équipe civile relevant de l'Association Traditionnelle Mauritanienne de Tir par un score de 33 points à 31 face à celle des FAS.

Au plan individuel, c'est le Capitaine Mohamed Ould Saleck Ould Varwi du 2^{ème} BC qui a été primé meilleur tireur par 5 impacts contre 4 au détriment respectivement de Mohamed Ould Baba Ahmed et de Mohamed Ould Boukhary de l'Association Mauritanienne de tir.

ont assisté à cette cérémonie le Waly de Nouakchott ainsi que les Présidents d'honneur et effectif d'Associations Traditionnelle de tir.



NOUR OPTIQUE
L'expérience fait la différence

Carrefour BMD
22225874 - 36228574



Visite d'une délégation de l'OTAN



Une délégation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), a effectué une visite de travail dans notre pays du 14 au 15 Décembre 2014 sous la conduite de l'Ambassadeur Traşvoulos Terry Stamatopoulos, Secrétaire Général Adjoint de l'alliance. Cette visite rentre dans le cadre des relations de coopération militaire entre notre pays et l'Alliance Atlantique. La délégation a été reçue le 15 Décembre 2014, par le Général de Brigade, Hanéna Ould Sidi Hanéna, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjointes en présence du Capitaine de Vaisseau Mohamed Ould Cheikhna Ould Taleb Moustapha.

Visite d'une délégation Jordanienne

Dans le cadre de la coopération militaire liant la Mauritanie et le Royaume Hachémite de Jordanie, une délégation de ce pays conduite par le Colonel, Saleh Aly Lémichiat a séjourné à Nouakchott du 01 au 06 Décembre 2014. Elle a été reçue le 04 Décembre par le Général de Brigade, Hanéna Ould Sidi Hanéna, Chef d'Etat Général des Armées Adjointes en présence du Colonel, Abba Ould Babty, Chef du troisième Bureau.



Le Chef d'Etat –major Général des Armées Adjointes inaugure des infrastructures à l'occasion du 28 novembre



Dans le cadre des festivités commémoratives du 54^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le Général de Brigade, Hanéna Ould Sidi Hanéna, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjointes a inauguré le 27 novembre 2014, des bâtiments Atar, Zouérate et Federick, au profit des formations en place. Ces infrastructures sont constituées de logements pour la troupe à la Base Aérienne d'Atar, des PC des 2^{ème} et 3^{ème} Région militaire, celui du 1^{er} BCP, ainsi que deux mosquées. Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjointes a été accompagné au cours de ses déplacements par les différents Commandants de formation et les autorités administratives.

Le Chef d'Etat –major Général des Armées Adjoint supervise des cérémonies de passation de Commandement

Le Général de Brigade, Hanéna Ould Sidi Hanéna, Chef d'Etat –major Général des Armées Adjoint a supervisé le 04 Novembre 2014 au CFTAN la passation de Commandement entre le Colonel, Mohamed Lémine Ould Zamel, Commandant de Centre sortant et le Colonel Souleymane Ould Mahfouh, Commandant de Centre rentrant.

Il a en outre supervisé une passation de commandement le 12 Novembre 2014 à la 3^{ème} Région Militaire entre le Colonel Mohamed Lémine Ould Nagi, Commandant de Région sor-



tant et le Colonel Ahmed Ould Abdel Wedoud, Commandant de Région rentrant ; avant de superviser dans le même sillage une cérémonie similaire au CIAN entre le Colonel Dah Ould Mohamed El Aghib, Commandant de Centre sortant et le Colonel Abdallahi Ould Hadou, Commandant de Centre rentrant. Dans le même ordre d'idées, le Général de Brigade Hanéna Ould Sidi Hanéna, Chef d'Etat –major Général des Armées Adjoint a supervisé le 1er Décembre 2014 à la 4^{ème} Région Militaire une cérémonie de passation de Commandement et de Services entre



le Colonel Abdallahi Ould Ahmedou Baba, Commandant de Région sortant et le Colonel Mohamed Lémine Ould Mohamed El Moustapha, Commandant de Région rentrant. Il a en fin présidé le 10 Décembre 2014 à la 5^{ème} Région Militaire la cé-

réémonie de passation de commandement entre le Colonel Sidi Mohamed Ould Cheikh Bouya, Commandant de Région sortant et le Colonel Dah Ould Mohamed El Aghib, Commandant de Région rentrant.

Le CEMGA ...

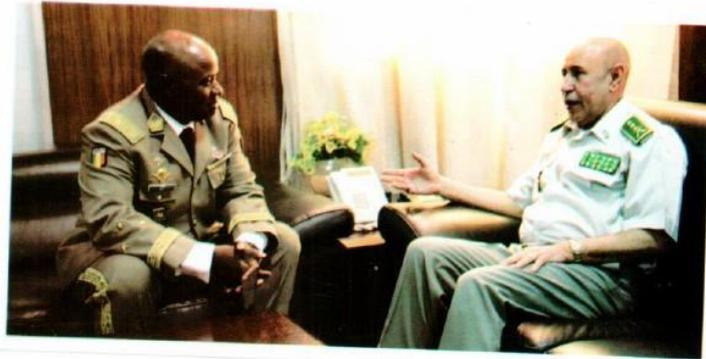
... reçoit le Représentant Spécial de l'U.E pour le Sahel



Le Général de Division, Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat -major Général des Armées a reçu en audience le 11 Décembre 2014, Son Excellence, Michel Reveyrand de Menthon, Représentant Spécial de l'Union Européenne pour le Sahel accompagné de l'Ambassadeur, José Antonio Sabadell, Chef de la Délégation de l'U E à Nouakchott, qui effectue une visite de travail dans notre pays.

... reçoit son homologue malien

Le Chef d'Etat major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a reçu en audience le 7 octobre à l'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mahamane TOURE, Chef d'Etat major Général des Armées Maliennes, en visite en Mauritanie.



... reçoit le commandant de l'Opération Barkhane



Le Chef d'Etat major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a reçu en audience le 07 octobre 2014, le Général de division Jean Pierre PALASSET, Commandant l'opération Barkhane qui effectuait une visite de travail dans notre pays du 7 au 8 octobre 2014.

Le CEMGA ...

... procède à l'inauguration de nombreux bâtiments et installations à l'occasion du 28 Novembre

A l'occasion du 54^{ème} anniversaire de l'Indépendance Nationale, le Chef d'Etat major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a inauguré le 26 Novembre 2014 plusieurs bâtiments et installations militaires. Ces inaugurations ont concerné des bâtiments de la Direction des Transmissions et son Centre de Commandement de réseau de communication à l'EMGA ainsi qu'une extension des locaux de la DCRP et du pavillon d'hospitalisation à l'Hôpital Militaire de Nouakchott.

Il était accompagné lors de cette visite du Directeur de Cabinet, des Chefs des 3^{ème} et 4^{ème} Bureaux ainsi que du Commandant du BCS.



... Clôture le 16^{ème} Championnat Militaire



Le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a supervisé le 25 Novembre 2014 au Stade Olympique la cérémonie de clôture du 16^{ème} Championnat Militaire. Le CEMGA a remis la coupe au Capitaine de l'équipe de Football du Bataillon Logistique qui a gagné la Finale face à l'équipe du 1^{er} BCP par un score de 3 buts à 2. Ont assisté à cet événement, le Directeur de la Sureté Nationale, le Chef d'Etat-major de la Garde Nationale Adjoint, les Directeurs et Chefs de Bureaux ainsi que certains attachés de Défense accrédités dans notre pays.

... reçoit le Chef d'Etat major Particulier du Président Français

Le Chef d'Etat -major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a reçu le 08 Décembre 2014, le Général d'Armée, Benoit Puga, Chef d'Etat -major Particulier du Président Français en visite de travail dans notre pays. L'audience s'est déroulée en présence du Général de Brigade Mesgharou Ould Sidi, Chef d'Etat -major Particulier du Président de la République.



N° 46 novembre -décembre 2014

... l'Ambassadeur de Turquie

Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou BATHIA, a reçu en audience le 22 septembre 2014, Son Excellence Mehmet Belir, ambassadeur de la Turquie en Mauritanie. Au cours de l'entrevue, les discussions ont porté sur les différents aspects de la coopération militaire liant les deux pays et les voies et moyens de leur renforcement. L'audience s'est tenue en présence du Général de Brigade Mohamed O. cheikh O EL HADY, Secrétaire Général du Ministère de la Défense nationale.



... participe à la réunion de l'Initiative 5+5 Défense

Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia, a participé les 10 et 11 Décembre 2014, à Grenade en Espagne à la Réunion des Ministres de la défense des Etats membres de l'Initiative 5+5 Défense.



N° 46 novembre -décembre 2014

... une délégation de l'OTAN



Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience le 15 Décembre 2014, l'Ambassadeur Trasyvoulos Terry Stamatopoulos, Secrétaire Général Adjoint de l'OTAN en visite dans notre pays. Les discussions qui se sont déroulées en présence du Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould El Hady ont porté sur les différents volets de la Coopération militaire entre notre pays et cette Organisation.

... une délégation de la Direction Régionale de l'Office des Nations –Unies pour la lutte contre la drogue et le Crime organisé



Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience le 3 Décembre 2014 Monsieur, Pierre Lapaque, Directeur Régional de l'Office des Nations-Unies pour la lutte contre la drogue et le crime organisé, accompagné de deux membres de son Organisation. Les discussions ont porté sur la coopération entre cette Organisation et notre pays ainsi que les voies et moyens de les renforcer. Monsieur Pierre Lapaque a enfin loué les efforts consentis par la Mauritanie dans le domaine de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.



Akhbar El Jeich

46

novembre-décembre 2014

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée

Bonne Année



**Journées portes ouvertes de l'Armée
Volonté manifeste envers
l'ouverture et transparence**